

Curadores

Fondation Calouste Gulbenkian x Cité internationale des arts

Programme de résidence à destination des commissaires d'exposition basés au Portugal

Appel à candidatures du 24 février au 24 mars 2026

La Fondation Calouste Gulbenkian et la Cité internationale des arts ont co-construit un programme annuel de résidence à destination de commissaires d'exposition, de toutes nationalités, résidant au Portugal et justifiant de cinq ans d'expérience professionnelle. Initié en 2023, l'objectif de ce programme est de faciliter la mobilité et de soutenir la recherche et l'élargissement du réseau professionnel des commissaires d'exposition de la scène artistique portugaise.

À la suite de cet appel à candidatures et de la tenue d'une commission de sélection, deux commissaires seront sélectionnés et bénéficieront chacun d'une résidence d'une durée de trois mois, d'un accompagnement, d'une mise en réseau professionnelle et d'un soutien financier.

Les commissaires d'exposition qui ont été accueillis, soutenus et accompagnés dans le cadre de ce programme sont :

- en 2023, Antonia Gaeta et David Revés ;
- en 2024, Paula Pinto et Jule Kurbjeweit ;
- en 2025, Ana Anacleto et Mattia Tosti.

Toutes les informations et questions pratiques à lire ci-dessous (merci de bien consulter ces éléments avant le dépôt de votre candidature).

DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

LA RÉSIDENCE

Les lauréats bénéficient :

- d'un accompagnement, de temps d'échange, de rencontres et de mise en réseau organisé par les partenaires du programme de résidence ;
- d'un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts ;
- d'une bourse de vie (dédiée aux frais de déplacements, de restauration, d'assurances) de 1 000 euros nets de taxes par mois ;
- d'une aide à la recherche de 1 000 euros toutes taxes comprises et d'une prise en charge du trajet entre le domicile au Portugal et la Cité internationale des arts à hauteur de 250 euros toutes taxes comprises, sur présentation des justificatifs de paiement.

CRITÈRES D'ÉLÉGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

Le programme est ouvert aux commissaires d'exposition de toutes les nationalités :

- résidant et travaillant au Portugal ;
- pouvant témoigner d'une pratique curatoriale depuis au moins cinq ans.

Les candidatures collectives sont acceptées, et donneront lieu à l'attribution d'un atelier-logement, au versement d'une bourse de vie et d'une aide à la recherche et aux frais de transports durant la période de résidence énoncée.

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury pluridisciplinaire composé de personnalités qualifiées du secteur artistique français et portugais.

Outre l'évaluation du parcours professionnel, les membres du jury accorderont une attention particulière à :

- la qualité du dossier et du projet de recherche présenté ;
- à l'argumentaire présenté autour de la nécessité de cette perspective de résidence en France et au sein de la Cité internationale des arts ;
- au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis dans la perspective de développement d'un projet de résidence.

CALENDRIER

Dépôt des candidatures :

Du 24 février au 24 mars 2026 à minuit (GMT/UTC +1)

Annnonce des résultats :

En juin 2026

Résidence :

Du 2 octobre au 28 décembre 2026



Cité internationale des arts © Maurine Tric / Adagp, Paris 2021

QUESTIONS DIVERSES

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour déposer votre candidature, un compte Google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, merci d'en créer un [ICI](#).

Le formulaire d'inscription en ligne est à remplir [ICI](#).

Seront demandés dans le formulaire :

- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours du candidat, en français ou en anglais ;
- Un dossier présentant un ou plusieurs projets curatoriaux récents (15 pages maximum), en français ou en anglais ;
- Une note d'intention, en français ou en anglais, dans laquelle les candidats présenteront leur projet de résidence et exposeront les motivations qui animent leur démarche et leur intérêt à intégrer le programme de résidence.

Ils devront notamment présenter les raisons pour lesquelles leur travail justifie la nécessité de cette résidence à Paris et au sein de la Cité internationale des arts, d'un point de vue à la fois artistique, de parcours et de réseau professionnel (3 pages maximum).

Les candidatures collectives donnent lieu à un seul dépôt de candidature au nom des deux artistes, pour un projet commun.

LES CONDITIONS DE RÉSIDENCE

D'une superficie variant de 25 à 35m² en moyenne, les ateliers-logements sont conçus pour allier production et vie quotidienne. Ils se composent d'une pièce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier-logement peut accueillir jusqu'à deux adultes et un enfant jusqu'à 10 ans.

Malheureusement, les ateliers-logements proposés ne répondent pas aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

CONTACT FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN

Ophélie Julien-Laferrère
o.julien-laferrere@gulbenkian-paris.org
+33 1 40 48 64 55

CONTACT PRESSE

Jules Calmets
jcalmets@communicart.fr
+33 7 66 52 74 45

LA FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN - DÉLÉGATION EN FRANCE

La Fondation Calouste Gulbenkian a été établie à Lisbonne en 1956 par volonté testamentaire de Calouste Sarkis Gulbenkian comme une fondation pour toute l'humanité, destinée à promouvoir le savoir et à améliorer la qualité de vie des personnes à travers les arts, la bienfaisance, la science et l'éducation.

La Délégation en France de la Fondation Gulbenkian soutient des projets dans le domaine des arts visuels notamment à travers son dispositif d'aide à la réalisation d'exposition pour les institutions artistiques en France, l'organisation du prix Social Practice arts, la co-production de différentes expositions, un programme de soutien aux résidences, l'organisation de rencontres et de débats tout au long de l'année, des partenariats avec des organisations de la société civile, et la mise à disposition d'une importante bibliothèque de langue portugaise.

LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

La Cité internationale des arts est la plus grande résidence artistique au monde. Depuis 1965, elle rassemble simultanément au coeur de Paris plus de 300 artistes, de toutes origines et de toutes générations, et leur permet de mettre en oeuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines (arts visuels, musiques, cinéma, design et architecture, spectacle vivant, commissariat d'exposition, etc.).

Sur des périodes de deux mois à un an, dans le Marais ou à Montmartre, la Cité internationale des arts, fondation reconnue d'utilité publique, propose un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel et les publics, ainsi qu'un accompagnement sur mesure.

En collaboration avec des partenaires français et internationaux, elle construit des programmes de résidence, ouverts aux artistes via de nombreux appels à candidatures thématiques et/ou sur projet.

Elle conçoit tout au long de l'année une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire et protéiforme (ateliers ouverts, expositions, concerts, performances, débats d'idées...), centrée notamment sur le travail des artistes qui sont ou ont été en résidence, pour affirmer le rôle de la résidence comme moment unique de dialogue entre artistes et publics.